

**Poste : Chef (fe) de permanence CCO**

**Lieu de travail** : Aéroport Montréal-Saint-Hubert (YHU)

**Département** : Centre de Contrôle des Opérations (CCO)

**Statut** : Temps plein – Quart rotatif (jour, soir, nuit, week-end)

**Supérieur immédiat** : Gestionnaire du Centre de Contrôle des Opérations (Manager OCC)

### **A propos de YHU Terminal**

YHU Terminal est un partenariat entre Porter Aviation Holdings et Macquarie Asset Management visant à développer et exploiter un nouveau terminal passagers à la fine pointe à MET – Aéroport Métropolitain de Montréal, à Saint-Hubert. L'exploitant privé du terminal offrira des installations modernes qui accueilleront éventuellement jusqu'à quatre millions de passagers par an.

### **Mission**

Le ou la chef (fe) de permanence du Centre de Contrôle des Opérations (CCO) a pour mission d'assurer la supervision et la coordination en temps réel des opérations aéroportuaires. Il est chargé de gérer les incidents, de maintenir la fluidité des activités opérationnelles et de contribuer activement à la sécurité, à la sûreté ainsi qu'à la continuité des opérations de l'aéroport.

### **Responsabilités principales**

- Superviser et coordonner l'ensemble des activités quotidiennes de l'aéroport : répartition des tâches, surveillance des flux d'information, mise à jour des statuts opérationnels.
- Assigner les tâches quotidiennes au personnel du CCO, assurer une supervision efficace de l'équipe, surveiller la performance et soutenir le personnel dans la gestion des priorités opérationnelles.
- Élaborer, planifier et mettre en œuvre les programmes de formation du personnel, assurer la mise à jour continue et l'exactitude des dossiers des employés conformément aux politiques de l'entreprise.
- Maintenir des communications claires entre toutes les entités aéroportuaires (Tour de contrôle, maintenance, NAV Canada, sûreté, sécurité, compagnies aériennes, opérations au sol, déneigement et les et autres parties prenantes).
- Déetecter, signaler et suivre toute anomalie opérationnelle (incidents, accidents, pannes critiques).
- Appliquer et faire respecter les règlements de Transports Canada, le programme SMS (Safety Management System) et le programme de sûreté aéroportuaire.
- Coordonner les plans d'urgence aéroportuaires (ERP) en cas de situation critique.
- Assurer la gestion initiale des incidents de sûreté ou sécurité avant l'intervention des autorités compétentes.
- Participer activement aux exercices d'urgence, aux formations SMS, ERP et BCP.

- Utiliser les systèmes du CCO (dispatching, surveillance de piste, caméras, logiciels de gestion des ressources).
- Produire des rapports d'événements opérationnels en temps réel et post-événements.
- Capturer en temps réel toutes les données opérationnelles et financières.
- Participer à l'amélioration continue des procédures du centre.

### **Exigences du poste**

- Diplôme collégial en gestion des opérations, aviation, logistique ou dans un domaine connexe est un atout.
- Expérience en opérations aéroportuaires ou en coordination des urgences.
- Maîtrise de l'anglais et du français (oral et écrit) requise.
- Expérience dans la supervision d'équipes dans des environnements à enjeux élevés est un atout.
- Connaissance des Réglementations de l'Aviation Canadienne (CAR) et des normes du Système de Gestion de la Sécurité (SMS) est un atout.
- Connaissance des programmes ERP (Plan d'intervention d'urgence) et BCP (Plan de continuité des affaires).
- Grande capacité à anticiper, à s'adapter et à gérer les priorités en situation critique.
- Excellentes compétences en communication et en prise de décision sous pression.
- Capacité à travailler sous pression dans un environnement 24/7.
- Disponibilité pour travailler en horaires rotatifs, y compris la nuit, les week-ends et les jours fériés.
- Une apparence soignée et professionnelle, conforme aux standards de l'entreprise, est exigée en tout temps.
- Titulaire ou éligible pour une Carte d'Identification d'Accès Restreint (RAIC).
- Doit obtenir un Certificat d'Opérateur Restreint – Aéronautique (ROC-A).
- Permis de conduire valide (classe 5).

